



Formation Artificiers

- **Objectif de la formation :**

- Acquérir les connaissances nécessaires sur la réglementation en vigueur, des conditions techniques et réglementaires de leur mise en œuvre et des risques qu'ils comportent.
- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques concernant les artifices pyrotechniques, les articles pyrotechniques destinés au théâtre et leurs accessoires.
- Maîtriser le savoir-faire nécessaire à la mise en œuvre des artifices de divertissement et des articles pyrotechniques destinés au théâtre.
- Garantir une sécurité optimale des personnes et des biens.

- **Durée de la formation : 1 semaine**

JOUR 1 : *Règlementation, Aspects fondamentaux concernant la sécurité, Risques.*

JOUR 2 : *Généralités sur les artifices, Connaissance des produits pyrotechniques, Règles de sécurité à observer.*

JOUR 3 : *Dossier de sécurité, Mesures préventives et dangers associés, Evaluation des connaissances*

JOUR 4 : *Exercices terrain / mise en œuvre sur site*

JOUR 5 : *Evaluation des connaissances, QCM, Correction, Evaluation du stage artificier.*

Pour plus d'information, vous pouvez nous contacter au 02 99 52 06 35 ou par mail contact@htp.bzh.